



3. un vote par anticipation sera tenu de 12 h à 20 h au(x) lieu(x) et à la (aux) date(s) ci-dessous indiqués :

1<sup>er</sup> jour :

2<sup>e</sup> jour (s'il y a lieu) :

endroit 1 RUE AGGÉE-PELLETIER  
SAINT-ROBERT, QUÉBEC  
J0G 1S0

endroit \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

date 29 OCTOBRE 2017

date \_\_\_\_\_

section de vote (n<sup>os</sup>) 1 à 5

section de vote (n<sup>os</sup>) \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

4. les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

2017	11	05
année	mois	jour

endroit 1 RUE AGGÉE-PELLETIER  
SAINT-ROBERT, QUÉBEC  
J0G 1S0

endroit \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

section de vote (n<sup>os</sup>) 1 à 5

section de vote (n<sup>os</sup>) \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

5. le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :

endroit 1 RUE AGGÉE-PELLETIER  
SAINT-ROBERT, QUÉBEC J0G  
1S0

date 05 NOVEMBRE 2017

heure 20H00

Signature

Donné à \_\_\_\_\_ SAINT-ROBERT  
Municipalité

le 2017 10 06  
année mois jour

  
Président d'élection

Pour plus d'information, composer le

450	782	2844
Ind. rég.	Numéro de téléphone	